

ruinait, pillant leurs maisons et leurs récoltes, brûlant leurs villages, les rouant eux-mêmes de coups.

Le lieutenant Humbert reçu donc, un jour l'ordre d'aller avec un détachement de cinquante zouaves et de cent tirailleurs, porter secours aux chrétiens de Rô-Thuong, 1886. Débarqué sur la côte d'Annam, il prit, au juger, la direction du district menacé. Mais à peine était-il engagé avec sa troupe dans des chemins inconnus qu'il se vit cerné par plus d'un millier d'irréguliers chinois, dont un groupe important avait même établi des batteries sur une colline qui dominait la route. Dans ces conditions désespérées que faire si non attaquer ? C'est à quoi nos gens se résolurent.

Sur ces entrefaites, ils s'aperçurent que les Chinois, artilleurs novices, ne savaient ni raccourcir ni allonger leur tir. Ce fut pour eux un trait de lumière. Les zouaves firent un détour, puis se glissèrent tranquillement sous la nappe des boulets qui passaient sur leur tête, et se lancèrent à l'assaut. En un instant les canonnières furent culbutées ou clouées sur place, trente neuf pièces furent prises, et l'ennemi, mis en pleine déroute, disparut du pays. On devine la joie des pauvres chrétiens.

Rentré en France l'année suivante avec le grade de capitaine, Humbert fut admis, à l'Ecole de guerre, et en sortit, deux ans plus tard avec le brevet d'état major, et avec un emploi à la place de Paris dont le gouverneur était alors le général Saussier conquérant de la Tunisie 1891. Peu de temps après, il était versé, au ministère de la Marine en qualité d'officier d'ordonnance de l'amiral Lefebvre.

Mais il était prédestiné à toutes les chances. L'amiral Lefebvre ne fit que passer au ministère, Félix Faure qui lui succéda garda tout le personnel de son prédécesseur, par conséquent le capitaine Humbert.

Or, à quelques mois de là, Félix Faure fut élu président de la République.

Il avait pris en affection son aide-de-camp, il l'emmena avec lui à l'Elysée.

Humbert ne fut certes pas insensible à un tel honneur qui lui assurait une brillante et rapide fortune. Mais il n'était point de ceux qui s'endorment dans les délices de Capoue. On préparait alors l'expédition de Madagascar. Il demanda à en faire partie avec une insistance qui rendit tout refus impossible.

On connaît les péripéties que traversa cette fameuse expédition. Mal préparée, elle débarqua dans les marais de Majunga. Aussitôt qu'on voulut ouvrir des chemins à travers la brousse, la malaria éclata avec tant de fureur que tout semblait perdu. Dans cette extrémité, le général Duchesne, homme éminent, forma une colonne légère accompagnée de quelques canons de campagne et chargée de quinze jours de vivres, il se lança résolument dans l'intérieur du pays. Lorsqu'il arriva à Tananarive, capitale des Hovas, il était à bout de forces et de munitions. Heureusement, l'ennemi n'offrit point de résistance et le pays se soumit. C'est sous les murs de Tananarive que le capitaine Humbert conquist son quatrième galon 1895.

De retour en France, il fut accueilli à l'Elysée, à bras ouverts par le président de la république.

Après la mort de son protecteur, 1899, le commandant Humbert poursuivit rapidement sa carrière. Chef de bataillon au 30^e d'infanterie, à Thonon, 1899 ; officier au troisième bureau d'Etat-major à Paris 1900 ; lieutenant-colonel, 1904 ; colonel 1907 commandant le 96^e de ligne ; chef d'état-major du 3^e corps ; il fut promu général de brigade en 1912, à l'âge de cinquante et un an.

Mais son âme ardente avait horreur du repos. On se battait au Maroc ; il demande à passer au Maroc.

Le général Lyautey, créateur et organisateur de cette magnifique colonie ne fut pas long à reconnaître les mérites du général Humbert ; il en fit aussitôt son adjoint. C'est dans cette charge importante que la guerre le surprit.

Il se passa alors au Maroc des événements mémorables. Le pays n'était pas encore complètement pacifié et nos admirables troupes attendaient chaque jour notre domination. Soudain la Grande Guerre éclate, et le gouvernement a besoin de tous ses soldats. Il donne donc au Gouverneur Général l'ordre de faire embarquer la division du Maroc. Quant à lui, gouverneur, il se retirera sur les bords de la mer avec le reste de ses forces, en attendant des jours meilleurs.

A ces instructions, le général Lyautey répondit que la métropole pouvait compter sur lui ; qu'il se chargeait de lui fournir des renforts plus considérables que ceux qu'on demandait ; mais que, pour ce qui regardait la colonie, il estimait